

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

tenue le 28 septembre 2017 à 10 h 00
au siège de la Communauté situé au
1002, rue Sherbrooke Ouest, salle 2410, à Montréal.

SONT PRÉSENTS

M. Denis Coderre, président
M. Marc Demers, vice président

M. Stéphane Boyer	M. Normand Dyotte
M. Pierre Charron	M. Bernard Gagnon
M. Harout Chitilian	M. Paolo Galati
Mme Marie Cinq-Mars	Mme Manon Gauthier
Mme Marlene Cordato	Mme Patricia R. Lattanzio
M. Martin Dampousse	M. Jean Martel
M. Claude Dauphin	Mme Chantal Rouleau
M. Alain Dépatie	M. Philippe Roy
Mme Chantal Deschamps	M. Aref Salem
M. Pierre Desrochers	Mme Caroline St-Hilaire
M. Alan DeSousa	M. Guillaume Tremblay

N'ONT PU ASSISTER

Mme Catherine Clément-Talbot, M. Lionel Perez et M. Guy Pilon.

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, le secrétaire de la Communauté, Me Tim Seah, et la secrétaire suppléante, Me Guylaine Morissette, assistent à l'assemblée.

La convocation a été transmise le 22 septembre 2017 et l'avis public a été donné le 19 septembre 2017.

L'assemblée est déclarée ouverte par le président à 10 h 00.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La liste des citoyens ayant posé des questions est jointe en annexe.

CERTIFICAT DE CRÉDITS DE LA TRÉSORIÈRE

DÉPÔT, conformément à l'article 165 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, du certificat de la trésorière daté du 26 septembre 2017 établissant à cent dix-huit millions sept cent soixante et un mille neuf cent cinquante-deux dollars (118 761 952 \$) l'estimation des crédits nécessaires pour l'exercice financier 2018 relativement aux engagements et obligations de la Communauté.

CC17-027

BUDGET 2018 DE LA COMMUNAUTÉ

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution CE17-201 adoptée à sa séance du 21 septembre 2017,

PROPOSÉ PAR : Mme Manon Gauthier

APPUYÉ PAR : M. Normand Dyotte

Il est résolu d'adopter le budget de la Communauté pour l'exercice financier 2018 au montant de cent vingt-neuf millions trois cent vingt-six mille trois cent dix dollars (129 326 310 \$) joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 10 h 12.

La résolution numéro CC17-027 consignée dans ce procès-verbal est considérée signée.

Denis Coderre
Président

Tim Seah
Secrétaire



ANNEXE

Assemblée extraordinaire du conseil du 28 septembre 2017

Période de questions des citoyens

NOM

SUJET DE L'INTERVENTION

M. Bruce Walker, STOP

Budget pour l'application du règlement
numéro 2008-47 sur l'assainissement des eaux.